

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 décembre 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-161	Modification de l'organigramme de Monts d'Arrée Communauté au 1 ^{er} janvier 2026

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

L'organigramme de la collectivité doit faire l'objet d'une modification, afin de correspondre à la réalité de l'organisation de Monts d'Arrée Communauté.

I. Office de tourisme

Une directrice de l'Office de Tourisme a été nommée par le Conseil Communautaire le 3 juin 2025 pour la Régie Office de Tourisme des Monts d'Arrée, conformément aux statuts de ladite régie. Elle devient ainsi la responsable du service Tourisme, tout en assurant ses autres missions d'accueil et de conseil en séjour.

II. Services techniques

Suite à la prise de compétence Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2025, un nouveau service a intégré les services techniques communautaires.

De plus, l'extension du bâtiment administratif nécessite l'expertise d'un agent avec suivi de travaux, qui devra également s'occuper de gérer l'entretien et les éventuels travaux des bâtiments communautaires.

Ainsi, il est proposé de répartir les missions des agents au sein du pôle technique de la collectivité, qui sera décomposé en cinq services distincts :

- Déchets Ménagers
- Voirie et espaces verts
- Espaces Naturels
- Eau et Assainissement
- Bâtiment

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 9 septembre 2025,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 25 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification de l'organigramme annexé aux présentes

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

Monts d'Arrée Communauté
ORGANIGRAMME DES SERVICES – 01/01/2026

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025161-DE



